



L'Info-municipale

Le nouveau conseil municipal 2025-2029



De gauche à droite: Bernard Richard, Sébastien Cyr, Georges Painchaud, Hugues Lafrance, Louis Arseneault, Johanne Lebel, Antonin Valiquette, membres du conseil municipal, accompagnés de Gordon Burke (maire de Grosse-Île) qui complète ainsi le conseil de la Communauté maritime des îles. Absent au moment de la photo: Gil Thériault. Voir page 3

Ta journée carrière
Et si tu imaginais ton avenir aux îles?
les îles.

Une première édition réussie

Page 8



Guide pour des Fêtes écoresponsables

Page 9

Nouveau conseil municipal
■ Page 3

Vie municipale
■ Page 5

Loisir et culture
■ Page 12

Avis public
■ Page 15



Vers une politique du vivre-ensemble : LA DÉMARCHE EST LANCÉE!



La démarche entourant l'élaboration de la politique du vivre-ensemble de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a officiellement été lancée en septembre dernier. Celle-ci vise à mettre en place des actions pour favoriser l'inclusion, le sentiment de sécurité et d'appartenance.

En faisant la promotion du vivre-ensemble, la Communauté maritime reconnaît et respecte toutes les formes de diversité, lutte contre la discrimination et facilite la cohabitation harmonieuse. La mise en œuvre d'une telle politique facilite donc l'émergence de valeurs communes pour contribuer à renforcer la cohésion sociale.

À la suite de l'appel de candidatures, le comité de consultation citoyenne a finalement été formé, en plus des comités de pilotage, de consultation municipale et des partenaires.

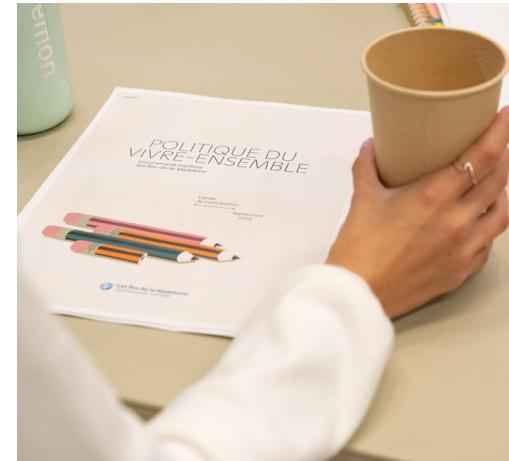
Chacun à leur façon, les différents comités contribuent à :

- Dessiner un portrait de la population, des différents groupes qui la composent et des besoins qui leur correspondent;
- Définir une stratégie qui orientera les actions à suivre et les initiatives qui représentent les différents groupes;
- Améliorer la qualité de vie et mettre en valeur la diversité de la population;
- Renforcer le caractère attrayant, accueillant et inclusif des îles pour de nouvelles personnes arrivantes.

La politique établira un cadre de référence pour la Communauté maritime, les employés municipaux, et la population.

Les prochaines étapes

La période de consultations des différents comités suit présentement son cours, et ce, jusqu'en janvier prochain, en vue de la rédaction du plan d'action au courant de l'hiver 2026.



Pour en apprendre davantage sur le rôle des comités et sur les différentes étapes de la démarche, visitez : citoyen.muniles.ca/consultation/projets.



Les Îles-de-la-Madeleine Municipalité

460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

www.muniles.ca

418 986-3100

communications@muniles.ca

HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé

L'INFO-MUNICIPALE est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an et est distribuée gratuitement à tous les citoyens. Elle est disponible en téléchargement gratuit au www.muniles.ca.

**COORDINATION, RÉVISION ET
RÉALISATION GRAPHIQUE :**
Service des communications

COLLABORATION :
Services municipaux

IMPRESSION : Le RADAR

TIRAGE : 7 000 exemplaires

DISTRIBUTION : Postes Canada
ISSN 2371-2031 (imprimé)
ISSN 2371-204X (en ligne)



POUR UNE URGENCIE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :
418 986-3100

Élections municipales

Présentation du nouveau conseil municipal

Aux suites du scrutin du 2 novembre dernier, de nouveaux élus ont été choisis par les citoyennes et les citoyens des Îles-de-la-Madeleine. Le nouveau conseil municipal est donc composé de 8 membres :



Antonin Valiquette, maire



Johanne Lebel, conseillère du district 1



Louis Arseneault, conseiller du district 2



Hugues Lafrance, conseiller du district 3



Georges Painchaud, conseiller du district 4



Sébastien Cyr, conseiller du district 5



Gil Thériault, conseiller du district 6



Bernard Richard, conseiller du district 7.

Le maire de Grosse-Île nouvellement réélu, **Gordon Burke**, s'ajoute aux élus de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine pour former le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

La première réunion publique du conseil municipal est prévue le mardi 25 novembre 2025, à 19 h, à la salle communautaire de la mairie. Les citoyens sont invités à venir y assister ou à la visionner en direct sur le site Internet au www.muniles.ca.

Informations en rafale



Vos aménagements sont-ils protégés?

Vos arbustes et autres aménagements devraient être protégés pendant la saison hivernale. En effet, l'hiver, les véhicules de déneigement ne prêtent pas attention aux différents aménagements qui peuvent être installés sur les terrains.

Pensez donc à les protéger et faites attention à ne pas installer vos arbustes dans l'emprise de la rue.



Stations BoxUp

Dorénavant, les casiers de Cap-aux-Meules (près des terrains de tennis situés derrière la mairie) sont équipés en raquettes de neige pour adultes et enfants, et ce, pour la saison d'hiver 2025-2026.



Comment les utiliser?

- Installez l'application Box-Up sur votre cellulaire, sur l'App Store ou Google Play (le logo est bleu)
- Activez la localisation et le Bluetooth de votre cellulaire
- Créez-vous un compte en quelques étapes. Tous les nouveaux utilisateurs de l'application BoxUp doivent valider leur compte au moyen d'un numéro de téléphone et d'un document d'identité.
- Il vous suffit de suivre les instructions de l'application, d'ouvrir la porte du casier choisi, de prendre le matériel et de vous amuser! Vous pouvez garder le matériel 3 heures et, lorsque vous le remettez dans le casier, prenez une photo pour montrer qu'il est bien replacé. L'ouverture s'effectue de manière sécurisée et rapide directement via l'application.

Utilisez ce code QR pour télécharger l'application BoxUp.



Inscriptions aux cours de natation

Il sera bientôt temps de vous inscrire aux cours de natation pour la session d'hiver!

Comme à l'habitude, les inscriptions aux cours seront déterminées par tirage au sort parmi toutes les personnes inscrites, laissant le hasard décider qui aura une place.

Les inscriptions aux cours de natation auront lieu du 5 janvier à 8 h 30 jusqu'au 8 janvier à 12 h.

Vous pouvez vous inscrire en ligne via le Portail citoyen à l'adresse : citoyen.muniles.ca, dans la section « Inscription aux activités ».

Vous ne savez pas dans quel cours inscrire votre enfant ? Une évaluation en piscine pour les enfants aura lieu le mardi 2 décembre à 17 h. Merci de vous inscrire auprès du secrétariat des loisirs au 418 986-3100, poste 121.

Retour sur le sondage sur l'horaire de la Piscine régionale

Dans la dernière édition de L'Info-municipale, nous vous avons invité à répondre à un court sondage concernant l'horaire de la Piscine régionale. Le sondage est maintenant terminé, et nous souhaitons remercier les 252 personnes qui y ont répondu! Nous allons prendre en compte vos commentaires afin de mieux répondre à vos besoins.

Vos ponceaux sont-ils nettoyés?

Dans les prochaines semaines, n'oubliez pas de nettoyer le ponceau de votre entrée privée. Le nettoyage doit être effectué afin de permettre la libre circulation des eaux. Ainsi, en cas de redoux en hiver et lors de la fonte des neiges au printemps, vous diminuerez vos risques de causer des inondations à votre propriété ou à vos voisins. Notez qu'il est de la responsabilité de tout propriétaire d'effectuer, à ses frais, l'entretien de sa ou ses entrées privées, y compris les ponceaux.

QUI FAIT QUOI À LA MUNICIPALITÉ?

Comprendre la différence entre les élus et le personnel administratif

Il n'est pas toujours facile de comprendre qui fait quoi dans une municipalité. L'environnement municipal est complexe : les responsabilités sont nombreuses, les lois et règlements à respecter ou à faire appliquer sont variés, et les besoins de la population sont nombreux et diversifiés. C'est pourquoi il est utile de mieux connaître les rôles des personnes qui y travaillent, notamment les élus et le personnel administratif.

Les élus

Le maire et les conseillers municipaux sont des citoyens choisis par la population lors des élections. Leur rôle est politique : ils prennent des décisions, définissent les grandes orientations et votent les budgets. Les élus municipaux prennent des décisions qui orientent la vie de la communauté. Voici quelques exemples de leurs responsabilités et tâches politiques :

- **Planifier le développement du territoire** : adopter un schéma d'aménagement, définir les zones constructibles en tenant compte des risques (érosion et submersion côtières, etc.), adopter des orientations en matière de développement économique.
- **Élaborer et adopter le budget municipal** : planifier l'ensemble des revenus et des dépenses annuelles nécessaires afin d'offrir les services aux citoyens et répondre à leurs besoins.
- **Adopter des règlements municipaux ou voir à l'application de lois et réglementations gouvernementales** : fixer les règles sur le stationnement municipal, déterminer les normes de construction et d'implantation des bâtiments, appliquer le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.
- **Représenter les citoyens et la communauté** : porter les préoccupations de citoyens au conseil municipal, représenter les intérêts et les besoins de la population et du territoire auprès de diverses instances.
- **Appuyer financièrement divers projets communautaires** : accorder un soutien financier (commandite provenant du budget des élus) pour la tenue d'un événement ou la réalisation d'un projet ou d'une initiative citoyenne.
- **Faire des choix en matière de services publics** : décider d'investir dans la réfection ou la modernisation d'un réseau d'aqueduc, déterminer le niveau de financement des bibliothèques, installations sportives, etc.
- **Collaborer avec d'autres instances** : travailler avec le gouvernement provincial dans des dossiers de développement du territoire ou pour l'amélioration de certains services à la communauté tels, la gestion des matières résiduelles, le transport ou la sécurité.

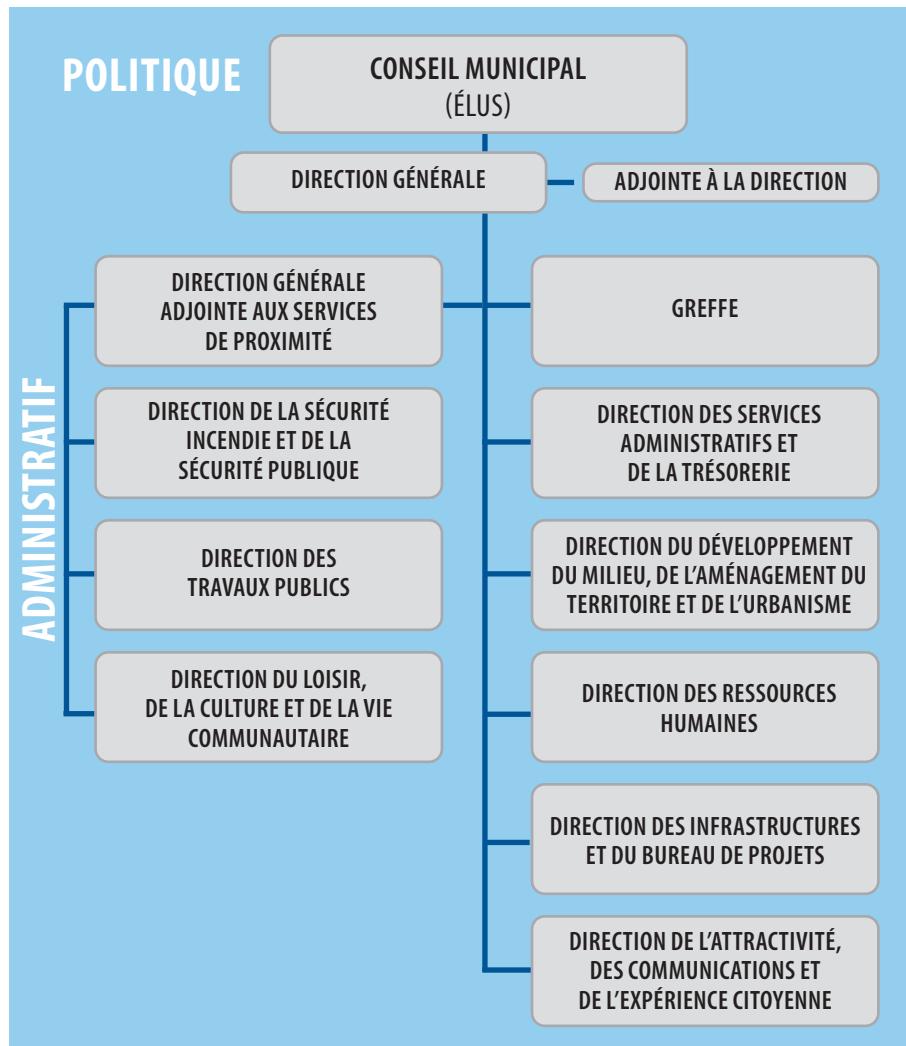
Le personnel administratif

Les professionnels employés par la municipalité jouent quant à eux un rôle technique et opérationnel : ils mettent en œuvre les décisions des élus, voient à l'application des diverses (et nombreuses!) lois et règlements, et assurent le bon fonctionnement quotidien des services à la population.

Exemples de tâches administratives :

- Coordonner les inscriptions aux diverses activités sportives et de loisirs offertes par la municipalité
- Gérer les demandes de permis de construction
- Assurer l'entretien des espaces verts et du réseau routier municipal
- Assurer la qualité de l'eau potable et sa distribution
- Appliquer la réglementation relative au zonage
- Coordonner l'offre d'activités culturelles gratuites offertes à la population
- Élaborer un schéma d'aménagement
- Élaborer et mettre en œuvre un schéma de couverture de risque incendie
- Orchestrer les diverses formes de communications publiques destinées à la population
- Et bien d'autres!

En résumé, **les élus prennent les décisions et le personnel administratif applique** ces décisions. C'est cette complémentarité qui permet à la municipalité de bien fonctionner et de répondre aux besoins des citoyens tout en orientant le développement de la communauté et en répondant à ses nombreuses obligations légales et réglementaires.



PRÉPARATION DU BUDGET MUNICIPAL 2026

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine se prépare à l'adoption prochaine de son budget de fonctionnement 2026.

Voici un petit texte de rappel des principes qui guident l'élaboration et l'adoption d'un budget municipal.

Qu'est-ce qu'un budget ?

Un budget de fonctionnement, aussi appelé budget municipal, budget annuel ou simplement budget, c'est l'ensemble des revenus et des dépenses prévus de la Municipalité pour l'année à venir, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Saviez-vous qu'une municipalité a l'obligation, selon la loi, de déposer un budget équilibré? Cela signifie qu'elle ne peut prévoir ni de bénéfice ni de déficit : lors de la production du budget, les dépenses doivent être égales aux revenus. Lorsqu'il arrive d'un surplus soit dégagé au terme de l'exercice budgétaire, il s'agit d'une bonne nouvelle : comme pour un budget personnel, il est important de pouvoir compter sur un coussin, une marge de manœuvre en cas d'imprévu!

Qu'est-ce qu'un programme triennal d'investissements?

Le programme triennal d'investissements (PTI) est un exercice de planification qui regroupe tous les projets d'investissement que la Municipalité prévoit réaliser au cours des prochaines années, par exemple la construction et la rénovation de bâtiments, l'entretien des routes, l'acquisition d'équipements divers, etc. Ces investissements sont financés par des subventions gouvernementales, des emprunts à long terme, des surplus affectés et non affectés, fonds de roulement, etc.

Qu'est-ce qu'un rôle d'évaluation?

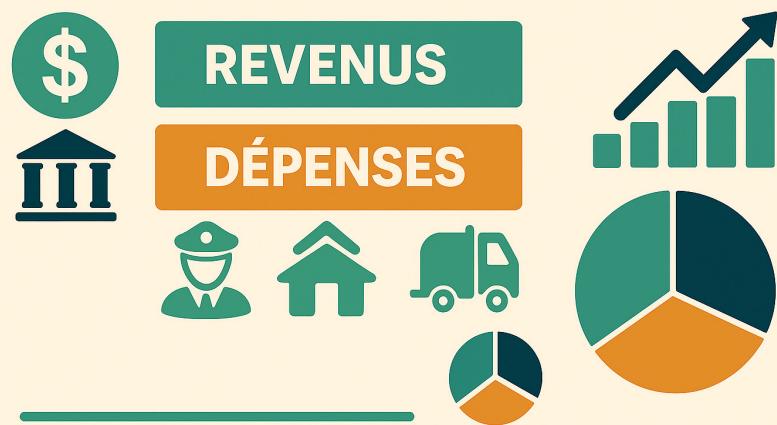
Le rôle d'évaluation est un inventaire de la valeur foncière de chaque propriété, qui permet de déterminer combien les propriétaires devront payer en taxes foncières. Cette valeur est déterminée en fonction de plusieurs facteurs, comme la valeur des transactions immobilières dans la région, l'état et la taille de la maison et l'emplacement et la taille du terrain.

Distinguer évaluation et rôle d'évaluation

- L'évaluation foncière est l'évaluation de la valeur d'une propriété.
- Le rôle d'évaluation foncière est le registre de toutes les valeurs des propriétés d'une municipalité. Aux Îles, c'est la firme indépendante Servitech qui est mandatée par la Municipalité pour évaluer, tous les 3 ans, la valeur foncière des propriétés. Un nouveau rôle d'évaluation sera donc en vigueur dès 2026, et ce, jusqu'en 2028. Les valeurs qui sont inscrites à un rôle d'évaluation tiennent compte des conditions du marché immobilier 18 mois avant le début du rôle. Pour plus d'information sur l'évaluation foncière, consultez le www.muniles.ca, sous les onglets Services aux citoyens et Évaluation municipale.

Vous pouvez consulter le rôle d'évaluation de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine au www.muniles.ca, sous les onglets Services aux citoyens et Évaluation municipale.

BUDGET MUNICIPAL



Quelles sont les sources de financement de la Municipalité?

La Municipalité tire ses revenus de plusieurs sources, entre autres : Les taxes municipales (sur les immeubles et les services, comme la gestion des matières résiduelles, l'aqueduc, les égouts, etc.) résidentielle, commerciale, industrielle, etc., qui sont sa principale source de revenus.

Les services rendus et l'imposition de droits, comme la délivrance de permis, le droit sur les mutations immobilières (qu'on appelle communément la taxe de bienvenue), etc.

Les amendes et les pénalités imposées.

Les transferts gouvernementaux, comme des subventions et la péréquation.

D'autres revenus peuvent également être générés, par exemple par la location de biens publics ou l'utilisation de plateaux sportifs.

Les emprunts à long terme, un peu comme on le fait pour une hypothèque ou l'achat d'une voiture. Ces emprunts servent majoritairement à financer les projets prévus au PTI.

Il arrive aussi que la Municipalité puisse compter sur des surplus, qui sont des revenus supplémentaires ou des économies de dépenses des années antérieures. Ces sommes peuvent être utilisées et réparties dans le temps à la discrétion du conseil municipal.

Quels sont les principaux postes de dépenses?

Les principales dépenses de la Municipalité sont les services offerts aux citoyens, ou les services publics. On parle ici notamment de sécurité publique (incluant le service incendie et la police), l'aqueduc, l'égout, le déneigement et l'entretien des routes, les activités de loisirs, la gestion des matières résiduelles, etc. L'entretien des infrastructures et des équipements municipaux, comme les bâtiments et la flotte de véhicules, constitue un autre poste de dépense important pour la Municipalité. Cela lui permet d'assurer son offre de services aux citoyens. À cela

s'ajoutent les dépenses administratives, qui comptent principalement le salaire des employés. Il y a également les projets d'investissements, comme les rénovations de bâtiments, les nouvelles constructions, etc. Ces projets, généralement prévus au PTI, sont financés par des emprunts à long terme, comme on l'a dit plus tôt : il faut donc que la Municipalité les rembourse au fil du temps, et c'est ce qu'on appelle le service de la dette. Il s'agit d'un poste de dépense intégré au budget, qui est grandement affecté par l'inflation. En effet, comme c'est le cas pour un emprunt hypothécaire ou d'un prêt personnel, par exemple, lorsque les taux d'intérêt augmentent, les paiements augmentent également. Par son volet MRC, la Municipalité (ou plutôt la Communauté maritime) finance plusieurs projets de développement du territoire et soutient les entreprises et organismes locaux, par ses politiques ou programmes de financement. Les sommes qui sont injectées dans de tels projets sont majoritairement financées par des subventions et ne sont pas assumées par les contribuables madelinots.

Saviez-vous qu'à elle seule, la gestion des matières résiduelles accapare près du quart du budget municipal?

C'est entre autres parce qu'aux îles, on doit exporter nos déchets sur le continent pour qu'ils y soient traités adéquatement. Si on compare, aux îles, la gestion des matières résiduelles représente près de 18 % du budget municipal total, alors que la moyenne est de 6 % du budget dans les autres villes du Québec.

Nous communiquerons prochainement l'information quant au moment où sera présenté le prochain budget de la Municipalité des îles. Restez à l'affût !

CAPSULE CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR MIEUX COMPRENDRE ET AGIR

***Ce mois-ci, on vous lance un défi.
Le défi de prendre un moment,
pour réfléchir.
Simplement.***

- Comment est-ce que je me sens face aux changements climatiques?
- Quels gestes puis-je poser concrètement pour m'adapter?
- Quelle est la position des élus qui me représentent?
- Et moi, comment puis-je être dans l'action pour réduire mon impact?
- Suis-je assez informé? Ai-je les bonnes sources d'information?
- Quelles actions devraient être mises en place par ma Municipalité?



*Comprendre
S'INFORMER*

ÊTRE UN MODÈLE

Se questionner

AGIR !

UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE POUR LA JOURNÉE CARRIÈRE!



La Stratégie d'attraction des personnes |les îles.| a tenu la toute première édition de la Journée carrière « Et si tu imaginais ton avenir aux îles? ». L'événement avait pour but de :

- Faire découvrir aux jeunes Madelinots et Madeliennes les possibilités d'emploi et de carrière qui s'offrent à eux aux îles, et les encourager à imaginer leur avenir ici.
- Mettre en valeur le rôle essentiel des entreprises et des organisations dans le dynamisme de notre milieu.

Cette journée contribuait directement à la mission de la Stratégie d'attraction de soutenir la croissance de la population des îles-de-la-Madeleine en lien avec les besoins de main-d'œuvre, et favoriser la rétention des jeunes.

PAS MOINS DE 37 EXPOSANTS ONT RÉPONDU À L'APPEL, REPRÉSENTANT UNE GRANDE DIVERSITÉ DE SECTEURS ET D'EMPLOIS

Aire Ouverte Des Îles, Ambulance Leblanc, Arseneault Cyr, arpenteuses-géomètres, Attention Fragîles, Boutique Le Pédalier, Carrefour jeunesse-emploi des îles, Cégep de la Gaspésie et des îles, Centre de services scolaire des îles et Centre de FGA et de FP, CISSS des îles, Clinique Vétérinaire de L'Archipel, Comité ZIP des îles / TCR des îles, Coopérative École Cindy Mae Danse, Corporation de services d'aide à domicile l'Essentiel, CPE La Ramée, CPE-BC Chez ma tante, CTMA, Desjardins, Domestica & Co, École de cirque des îles de la Madeleine, Fondation Madeli-Aide pour l'éducation, Garde côtière canadienne, Hôtels Accents, Jean Coutu, L'île Imagin'air, Le Bon goût frais des îles de la Madeleine, Les Constructions des îles, Les Entreprises Larebel inc., Les Entreprises Léo LeBlanc & Fils Inc, Merinov, Mines Seleine - Sel Windsor, Municipalité des îles-de-la-Madeleine, Pêches et Océans Canada - Conservation et protection, Proxim Lapierre & Lapierre, Raymond Chabot Grant Thornton, Service de sécurité incendie, Solutions Distributions IM et Tourisme îles de la Madeleine.

Merci d'avoir pris part à l'initiative, et d'avoir inspiré l'avenir des îles! En plus de visiter les kiosques, les participants ont pu assister à deux panels de discussion réunissant des professionnels des îles venus partager leur parcours et leur quotidien dans le monde du travail. Merci à Andréanne Roy, Béatrice Delaney, Jean-Mathieu Poirier, Andréanne Cordeau, Jasmine Solomon, Marie-Philippe Beaulieu, Luc Leblanc, et Rafaël De La Durantaye.

L'événement a rassemblé près de 450 participants, âgés principalement entre 15 et 35 ans, dont :

- Tous les élèves de secondaire 3, 4 et 5 de l'école Polyvalente des îles;
- De nombreux étudiants du Cégep de la Gaspésie et des îles (Campus des îles) et du Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle
- Plusieurs jeunes participants aux différents projets du Carrefour jeunesse-emploi des îles

L'événement a été réalisé en collaboration avec le Campus des îles, la Chambre de commerce, le Carrefour jeunesse-emploi, le Centre de services scolaire des îles, l'équipe de développement économique de la Communauté maritime, la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation, la SADC et Services Québec.



Entreprendre autrement : LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES DES ÎLES RÉUNIE POUR LE RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUE



Plus de 75 entreprises, partenaires et collaborateurs du milieu des affaires des îles se sont réunis lors de la 5e édition du Rendez-vous économique, organisée par l'équipe de développement économique de la Communauté maritime, en collaboration avec la SADC des îles et Services Québec.

Cette année, c'est autour du thème « Saisir les occasions : entreprendre autrement » que la journée s'est déroulée. Dans un contexte commercial en constante évolution, l'événement avait pour but d'inviter les entreprises madelinaises à tirer parti des incertitudes et des opportunités qui en découlent. Aux îles, l'insularité peut représenter à la fois des défis et des opportunités uniques : agilité et flexibilité sont des qualités clés pour les entreprises du territoire.

L'équipe tient à remercier Francis Gosselin (animation), Daniel Beaupré, Albert Laurence (La Ruche), Luc Roby (Municipalité des îles), Karl Massé (Municipalité des îles), Lucille Leblanc (Brûlerie de café des îles), Mélodie Caron (Flottille artisanes libraires) et Sophie Casis (La Repousse) d'avoir généreusement partagé leur expertise, leur parcours et leur vision. Merci aussi à tous les participants pour leur présence et leur engagement.

Jusqu'à tout récemment membre du réseau Accès entreprise Québec et désormais intégrée au Réseau Accès PME, l'équipe de développement économique de la Communauté maritime demeure la porte d'entrée pour les entrepreneurs des îles ayant un projet d'affaires ou des besoins d'accompagnement et de financement. Elle joue un rôle central dans l'écosystème entrepreneurial de l'archipel. En organisant des événements

comme le Rendez-vous économique, elle favorise la concertation entre les partenaires socioéconomiques et soutient le développement de l'économie locale.

À l'an prochain pour une nouvelle édition!



Vous souhaitez inscrire vos enfants à des activités, mais vous vivez une situation financière difficile ? Vous pourriez peut-être bénéficier d'un appui financier.

Options Loisirs a pour objectif de soutenir les familles en situation de vulnérabilité pour que les enfants de 0 à 17 ans puissent participer à des activités de loisirs, sportives ou culturelles aux îles.

Pour plus d'information, contactez
Entraide communautaire des îles au 418 986-3240.

À la découverte des maisons traditionnelles des îles Racines et héritage architectural



La maison à plan rectangulaire

D'ici le 1^{er} avril 2026, toutes les municipalités régionales de comté (MRC), y compris la Communauté maritime des îles-de-la-Madeleine, devront avoir en main un inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940. Cet exercice vise à dresser un portrait clair de l'état du patrimoine bâti des îles pour mieux le protéger, le valoriser et le faire rayonner. Pour préparer le terrain, nous vous avons présenté, en 2025, une chronique mensuelle dédiée aux différents types architecturaux qui façonnent le paysage des îles. Ces chroniques s'appuient sur un travail préliminaire¹ réalisé dans le cadre de cet inventaire.

Apparue entre 1930 et 1950, la **maison à plan rectangulaire** puise son inspiration dans le style colonial, avec ses lignes sobres, son toit à deux versants droits et sa façade parfaitement symétrique imposant un certain ordre architectural : trois ouvertures au rez-de-chaussée, trois autres à l'étage, alignées avec rigueur autour d'une entrée centrale bien mise en valeur. Cette emphase sur la porte principale, parfois accompagnée d'un tambour ou d'une galerie couverte, reflète l'esthétique classique du style tout en s'adaptant à la réalité madelinienne. Le style colonial est tout de même ici réinterprété selon la tradition madelinienne, avec des murs en bardeaux de cèdre, des fenêtres à guillotine et des portes en bois, le tout souligné de planches cornières et de délicates moulures.

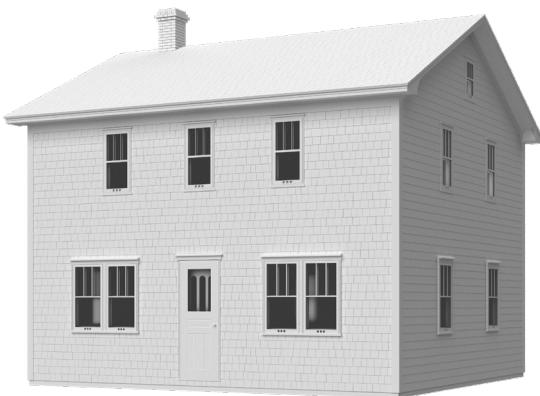


On reconnaît la maison à plan rectangulaire à ses proportions généreuses, entre 24 et 30 pieds de côté, à ses deux étages complets et à sa toiture à pente moyenne. À l'intérieur, la disposition sur deux niveaux permet une organisation plus fonctionnelle des espaces de vie, tandis que la cave en béton abrite le chauffage et les zones d'entreposage. Malgré son volume plus imposant, les pentes douces de sa toiture et ses fondations basses réduisent son impact visuel et l'ancrent harmonieusement dans le paysage.



¹ Arseneau, Émile. 2024. Guide des typologies et composantes architecturales des îles-de-la-Madeleine. Document interne

Ce type de maison se distingue par sa régularité et sa composition soignée, sans pour autant négliger l'adaptation au climat. On la retrouve principalement à Bassin et à L'Étang-du-Nord, en plus grande concentration dans le canton de Boisville, où elle contribue à la diversité du patrimoine bâti des îles. C'est encore une belle démonstration de la manière dont les Madelinots ont su intégrer les influences extérieures à leur manière, avec sens pratique et souci d'harmonie.



Vous possédez ou connaissez l'histoire d'une maison à plan rectangulaire ou d'une maison ancienne? Participez à notre collecte d'informations en vous rendant sur notre recensement en ligne et en nous racontant la petite histoire de votre maison ou de celles de votre canton :

<https://citoyen.muniles.ca/consultation/projets/le-patrimoine-architectural-des-iles>

ou en nous contactant directement au 418 986-3100, poste 118 ou à mhverdier@muniles.ca.





GUIDE POUR DES FÊTES ÉCORESPONSABLES

Rappelons-le : le déchet qui pollue le moins est celui qu'on ne produit pas!

Voici une liste pour vous aider à trier les matières utilisées lors de cette période festive:



Le papier d'emballage **mat, sans pellicule métallique/plastifiée**, peut aller dans le bac de recyclage (bac vert).



Le papier d'emballage **brillant, métallisé, pailleté ou contenant du plastique**, n'étant pas recyclable, doit être déposé dans le bac des déchets (bac noir).



Les sacs-cadeaux ne sont pas recyclables, car ils sont souvent recouverts de plastique ou de papier métallisé, ou contiennent des matériaux adhésifs qui nuisent au processus de recyclage. On doit les mettre dans le bac des déchets (bac noir)



Le papier collant « Scotch tape » doit être jeté dans le bac des déchets (bac noir). La colle qu'il contient n'est ni recyclable ni compostable, en raison des matières chimiques qui la composent.



Lumières de Noël : Si vos lumières de Noël ne fonctionnent plus, veuillez les apporter à l'écocentre pour qu'elles soient recyclées correctement. Ne les mettez pas dans la collecte régulière, car leurs longs fils peuvent endommager la presse. Si vous coupez les fils en morceaux de 35 cm (12 pouces) ou moins, vous pouvez les jeter dans le bac à déchets noirs.

Boules de Noël cassées : Elles doivent être jetées au bac des déchets (bac noir), car elles sont souvent composées de matériaux non recyclables.



Guirlandes et rubans : Réutilisez-les si possible. S'ils sont abîmés, jetez-les au bac des déchets (bac noir)



TRUCS ET ASTUCES POUR UN TEMPS DES FÊTES ÉCORESPONSABLE

- Proposer aux invités d'apporter leurs contenants, afin de ramener les restants de nourriture.
- Utiliser de la vaisselle réutilisable et participer au nettoyage de la vaisselle en fin de soirée.
- Acheter des articles de seconde main pour favoriser l'économie circulaire.
- Opter pour des cadeaux qui nécessitent le moins d'emballage possible. Par exemple des activités, des moments de qualité, des recettes prêtées dans des pots, etc.
- Préconiser les emballages réutilisables tels que les boîtes décoratives, le papier de soie, les tissus (« furoshiki »), les sacs-cadeaux, les vieux magazines ou même le papier journal pour un effet rétro.

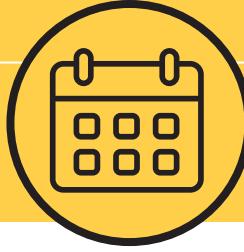
Joyeux Temps des Fêtes école à tous !

Exemple d'emballages « furoshiki »



12 Novembre 2025

ACTIVITÉS À VENIR



Toutes les activités offertes par la Municipalité des Îles sont gratuites.
Info et inscriptions : www.muniles.ca/événements
ou 418 986-3100, poste 121.

Club d'échecs

Rendez-vous mensuel pour toute personne amatrice d'échecs sur les îles. Que vous sachiez jouer ou non, que vous veniez en solo ou en groupe, cette activité s'adresse à tout le monde, et se veut un moment décontracté pour se retrouver autour de ce jeu mythique. Activité pour les 12 ans et plus.

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
(Maison de la culture)**

Samedis 22 novembre et 6 décembre de 13 h à 17 h

Les petits détours à la bibli

Un rendez-vous de lectures spontanées, comptines et histoires pour les 0-4 ans. Avec vos enfants ou vos petits-enfants, venez faire un tour à la bibliothèque : les animatrices jeunesse offriront une lecture spontanée sur un sofa ou sur un tapis, pour le plaisir de tous!

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
(Maison de la culture)**

Tous les mardis jusqu'au 16 décembre entre 9 h 30 et 12 h

Cercle de lecture de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Le personnel de la Bibliothèque Jean-Lapierre vous invite, adeptes de littérature, à ses tables rondes mensuelles. Ces rencontres serviront d'occasion pour discuter des lectures du moment, de l'actualité littéraire ainsi que d'autres thématiques choisies par le groupe. Venez partager vos coups de cœur! Pour les personnes de 18 ans et plus.

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
(Maison de la culture)**

Jeudis 27 novembre et 11 décembre de 17 h à 19 h

Initiation aux ressources en ligne

Découvrez les ressources numériques offertes gratuitement : livres, magazines, cours et films en ligne. Apportez votre tablette, liseuse ou ordinateur pour une initiation personnalisée.

- **Bibliothèque du point de service de Grande-Entrée
(école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)**

Mardi 2 décembre de 14 h à 16 h

Apéro en musiques, chansons et danse « callée »

Une première sur scène pour ce trio de musiciens qui s'unissent pour honorer les traditions des Îles-de-la-Madeleine, agrémentées de sonorités celtiques, de chansons issues du répertoire traditionnel acadien. Un set de danse « callée » viendra clore l'événement.

Avec Mireille Lapierre au violon et au chant, François Miousse à la flûte irlandaise, au chant et aux percussions et Bruno Savary à la guitare, au chant, aux percussions et au « call ».

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
(Maison de la culture)**

Mardi 2 décembre de 17 h à 18 h 30

Inscriptions requises.

Exposition « Recherches en cours II »

L'exposition collective Recherches en cours II sera présentée du 4 décembre 2025 au 28 février 2026, à la salle d'exposition de la bibliothèque Jean-Lapierre, située à Havre-aux-Maisons.

Par une mise en dialogue des pratiques actuelles d'artistes membres du centre en art actuel AdMare, l'exposition réunit des œuvres aux langages fragmentaires ou en évolution, de manière à élargir les frontières de l'exposition traditionnelle souvent cantonnée à une logique impérative de présentation.

Il s'agit d'une mise en lumière de gestes, de recherches, d'expérimentations et de réflexions qui sous-tendent les œuvres dites définitives de sorte à valoriser la vivacité du processus et de l'expérience esthétique.

Artistes :

Mathilde Benignus
Émilie Bernard
Gabrielle Desrosiers
Odile Dion Achin
Audrey Emery
Karine Gaulin
Maude Jomphe
Shadel Labrie-Lapierre
Antonin Monmart

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
(Maison de la culture)**

Vernissage – Jeudi 4 décembre de 16h à 19 h

Exposition – 4 décembre 2025 au 28 février 2026

Inscriptions requises pour le vernissage.

La Guilde (après-midi jeux de société pour ados)

Rendez-vous à la Bibliothèque Jean-Lapierre pour un après-midi de jeux de société entre amis! Dominion, Hero Dice, Catane, Carcassonne et bien plus seront mis à ta disposition autour d'une table fournie en grignotines.

Un animateur sera présent pour t'expliquer les règles des jeux qui t'intéressent au besoin.

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
(Maison de la culture)**
Vendredi 5 décembre de 13 h 30 à 16 h 30

Bébé lecteur

Histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits dans leurs premiers pas à la Bibliothèque (0- 4 ans).

Animation : Émilie Harvut, Shadel Labrie-Lapierre

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
(Maison de la culture)**
Samedi 6 décembre de 10 h 30 à 11 h
Inscriptions requises.

Heure du conte en pyjama

Enfilez votre plus beau pyjama et venez vous réchauffer le cœur en famille à la bibliothèque avec les animatrices jeunesse, Shadel Labrie-Lapierre et Émilie Harvut. Au programme : des histoires, une petite collation spéciale et de jolies lumières pour vivre un moment des plus réconfortants.

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre
(Maison de la culture)**
Vendredi 12 décembre de 18 h 30 à 19 h 30
Inscriptions requises.

Bricolage de Noël avec Line Richard

Plongez dans la magie des Fêtes avec un atelier créatif animé par Line Richard! Enfants et parents sont invités à créer ensemble de magnifiques ornements et bricolages de Noël, dans une ambiance chaleureuse et festive. Une activité familiale idéale pour éveiller la créativité, partager un moment de plaisir et repartir avec des souvenirs. Venez en famille célébrer la magie de Noël!

- **Maison de la culture (salle du haut)**
Samedi 13 décembre de 10 h 30 à 12 h
Inscriptions requises.

Le piano qui chante Noël

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter avec elles autour du piano. Un cahier de chansons de Noël sera mis à votre disposition, vous pourrez choisir celles qui vous inspirent. Gratuit et sans inscription. Bienvenue à tous!

- **Vendredi 5 décembre 13 h 30 à 15 h : Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée**
- **Lundi 8 décembre 13 h 30 à 15 h : Salle communautaire de Fatima**
- **Vendredi 12 décembre 13 h 30 à 15 h : Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (Centre multifonctionnel)**
- **Spécial famille : Dimanche 14 décembre de 13 h 30 à 14 h 30 : Maison de la culture. Bienvenue aux petits et grands!**

Pirouette et Cabriole

Le jardin de Pirouette et Cabriole est offert par les Loisirs de L'Île-du-Havre-Aubert, en collaboration avec la Municipalité des Îles, le CISSS des Îles et la Stratégie d'attraction des personnes |les îles.|

Programme de psychomotricité qui favorise le développement moteur et social de l'enfant dans le plaisir, par la réussite et par le jeu et surtout, dans le respect du rythme de l'enfant. Un parent ou un grand-parent est invité à participer avec l'enfant et à partager de beaux moments avec lui.

- **Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle la Palestre)**
Mercredis 3 et 17 décembre de 10 h à 11 h
- **Salle communautaire de Fatima**
Jeudis 4 et 18 décembre de 10 h à 11h.
- **Gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Grande-Entrée**
Samedi 22 novembre de 10 h 30 à 11 h 30

Cafés Philo

C'est déjà le dernier café Philo de la saison!

Ces rencontres, animées par Nata Porowska, sont une invitation à réfléchir ensemble à notre monde en mouvement, dans un esprit d'ouverture, respectueux et inclusif.

La thématique sera : À l'occasion de la saison des fêtes, que reste-t-il des idéaux de charité chrétienne? Comment et à qui donnons-nous?

- **Salle en haut de la bibliothèque**
Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
Samedi 29 novembre de 10 h à 12 h

Une tradition qui s'étire

Dans le cadre de la Sainte-Catherine, on vous invite à un atelier de confection de tire.

- **Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée**
Lundi 24 novembre à 13 h 30

Programme Éconologis : PÉRIODE D'INSCRIPTION EN COURS

Le programme ECONOLOGIS, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du gouvernement du Québec, est de retour cette année. Ce programme donne l'opportunité aux citoyens de profiter gratuitement de conseils et d'interventions visant à améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.

Les interventions proposées sont simples. Il est possible de s'inscrire au programme ECONOLOGIS, peu importe la forme d'énergie utilisée pour le chauffage de votre domicile. Les propriétaires ou locataires peuvent présenter une demande d'inscription au programme.

Critères d'inscription :

Pour être admissible, le total des revenus de tous les occupants du domicile, incluant adultes et enfants, doit respecter les seuils maximums de revenus déterminés par le programme.

Ce dernier est offert chaque année d'octobre à mars. Si vous êtes admissible au programme, vous pourriez bénéficier gratuitement de :

- Conseils personnalisés pour réduire votre consommation d'énergie ;
- Travaux légers pour améliorer le confort de votre habitation ;
- L'installation de thermostats électroniques

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant, par téléphone au 1 844 303-7333 ou en ligne, au expertbatiment.ca/econologis. Vous serez contacté par la suite pour confirmer votre ajout à la liste afin de recevoir la visite d'un expert accrédité.

Réduire les gaz à effet de serre, tous ensemble!

**PRÉSERVONS NOS RESSOURCES,
UNE VISITE GRATUITE À LA FOIS !**

**RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION D'EAU À LA MAISON —
TOUT EN AMÉLIORANT VOTRE CONFORT ET EN DIMINUANT
VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE.**

AVEC LE PROGRAMME



RECEVEZ GRATUITEMENT :

- 💧 Une pomme de douche à débit réduit
- 💧 Un aérateur de robinet
- 🎁 Ainsi qu'une trousse écoénergétique complète

DE PLUS :

- 👉 Bénéficiez de conseils personnalisés de nos experts
- 👉 Recevez des menus travaux gratuits pour optimiser votre consommation d'énergie



Pour vous inscrire
1 844 303-7333
expertbatiment.ca/econologis



EXPERTBÂTIMENT est le prestataire de services choisi par appel d'offres par le gouvernement du Québec pour offrir le programme Éconologis.

Projet de construction du parc éolien de Grosse-Île

LE BAPE ANNONCE UNE PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce la tenue d'une nouvelle période d'information publique sur le projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

Celle-ci se tiendra du 19 novembre au 19 décembre 2025. Les personnes qui souhaitent rester informées sur le projet peuvent s'abonner dès maintenant à l'alerte dossier en visitant la page du dossier sur le site Web du BAPE. Elles pourront ainsi recevoir par courriel toutes les informations en lien avec cette période d'information.

À retenir

- Période d'information publique du 19 novembre au 19 décembre 2025
- Accès à la documentation sur le projet :
 - Page Web du dossier
<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/grosse-ile/>
 - Registre des évaluations environnementales
<https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/>
 - Qu'est-ce qu'une période d'information publique?
https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/etapes_cheminement_dossier/periode_information_publique



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

À la séance ordinaire du 9 décembre 2025, conformément aux dispositions du Règlement no 2010-13 sur les dérogations mineures, le conseil entend statuer sur la demande suivante :

1. Description de la demande de dérogation mineure :

- 1.1 Les propriétaires de la résidence sise au 239, chemin Éloquin, dans le village de Fatima, souhaitent réaliser des travaux d'agrandissement au bâtiment principal, d'une superficie de 120,8 mètres carrés. Or, cet agrandissement ne respecte pas la superficie autorisée puisque l'implantation actuelle du bâtiment principal est dérogatoire, mais protégée par droit acquis, et que tout agrandissement est limité à 50% de la superficie existante lors de l'entrée en vigueur du règlement de zonage.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, les propriétaires demandent de reconnaître comme étant conforme un agrandissement d'une superficie de 120,8 mètres carrés alors que le règlement de zonage exige une superficie maximale de 45,7 mètres carrés.

Conformément aux dispositions du règlement portant sur les dérogations mineures, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 9 décembre 2025, à compter de 19 heures, ou en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du Chef de section - Urbanisme, Ludovic Laroche, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur ces demandes, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à llarochelle@muniles.ca ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Laroche, au 418 986-3100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 21 novembre 2025

Alexandra Vigneau, greffière

RENDEZ-VOUS ANNUEL DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE ET DE LA MARICULTURE



**La Communauté maritime des îles, au nom de la Table pêche et mariculture,
vous invite à la 17^e édition du Rendez-vous annuel de l'industrie
de la pêche et de la mariculture, le jeudi 11 décembre prochain.**

**La journée débutera dès 8 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules.
Ce sera l'occasion de dresser le bilan de la saison de pêche 2025 et
d'aborder les enjeux et les projets actuels du secteur.**

**Pour participer, inscrivez-vous au www.muniles.ca
avant le 5 décembre ou contactez-nous au 418 986-3100, poste 225.**

Bienvenue à tous !

Les détails de la programmation vous seront communiqués prochainement.